

<https://47.snuipp.fr/Pour-celles-et-ceux-qui-doutent-encore>



Pour celles et ceux qui doutent encore

- Société - Les Retraites en question -

Date de mise en ligne : jeudi 26 janvier 2023

Dernière mise à jour : 26 janvier 2023

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

« La retraite, je n'en aurai pas », « La retraite, ça sera à 70 ans », « La retraite, c'est dans l'ooooongteeeeeemps »

Pourtant, à partir du moment où nous commençons à recevoir un salaire, nous cotisons pour les retraité-es actuelles, mais aussi pour préparer notre propre retraite.

Notre système de retraites est par répartition, basé sur la solidarité intergénérationnelle. Ces cotisations sociales, c'est une partie du salaire brut que l'on met dans un « pot commun » pour faire face solidairement aux risques de la vie et assurer le soin : maladie, vieillesse...

C'est la différence entre le brut et le net : le salaire socialisé qui nous permet d'avoir un système de retraite, la Sécurité et l'assurance-chômage.

La retraite, c'est donc un projet pour toute la société.

« La retraite ne doit plus être l'antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie. »
- Ambroize Croizat, un des architectes de la Sécurité sociale en 1945.

Cela guide la création de la Sécurité sociale, dans un pays ruiné par la Seconde Guerre Mondiale : la pénurie est partout, le niveau de production agricole a chuté d'un tiers et la production industrielle des deux tiers.

Pourquoi ne serait-ce plus possible aujourd'hui d'assurer ce système ?

Pourquoi faudrait-il aujourd'hui encore faire payer les salarié-es ?

Comme professeur-es des écoles, nous sommes porté-es par des valeurs : faire grandir des enfants de toutes origines, de toutes conditions, peu importent leurs différences.

La retraite que l'on connaît en France est née de ces mêmes valeurs :

- solidarité : l'argent finance directement les pensions des retraité-es sans passer par les marchés financiers, chacun-e cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins : les droits sont les mêmes en cas de congés maladie, d'accidents de travail ou quand les salariées attendent un enfant.
- démocratie : les salarié.e.s participent et gèrent les caisses de retraites.
- la cotisation sociale est obligatoire pour que tout le monde puisse en bénéficier.

À l'inverse, le rêve des gouvernements néolibéraux est la retraite par capitalisation : chaque salarié-e met de côté via des assurances individuelles, des fonds de pensions, pour sa propre retraite. Le problème est que cet argent est soumis aux aléas des fluctuations financières.

Mais surtout, une travailleuse, un travailleur tombant malade ou perdant son emploi ne peut donc plus financer sa future retraite.

C'est le « chacun-e pour soi » : aucune solidarité, aucune démocratie, aucune obligation.

Le système de retraite a subi des dégradations récentes, mais ce n'est pas inéluctable.

Vivre plus longtemps ne justifie pas de travailler plus.

- De grandes inégalités sociales d'espérance de vie existent : 23 % des personnes les plus pauvres sont déjà mortes à 65 ans contre 5 % des plus riches.
- L'espérance de vie en bonne santé à 65 ans s'élevait en 2020 à seulement 12,1 pour les femmes et 10,6 pour les hommes. L'espérance de vie a augmenté, mais en 2021, elle avait déjà baissé par rapport à 2019.

Dans nos métiers, professeurs des écoles et AESH, où l'exposition aux risques psycho-sociaux et l'épuisement professionnel sont importants, travailler plus longtemps, c'est prendre le risque de vieillir plus épuisé-es et en moins bonne santé. Vous vous sentez parfois déjà épuisé-es au travail ? Qu'en sera-t-il à 64 ans ?



D'autres solutions existent pour financer les retraites :

- **Augmenter les salaires**

Pour le financement des retraites, la meilleure solution reste d'augmenter les salaires : la promesse de 2000 € pour les débuts de carrière, + 300 € pour toutes et la reconnaissance salariale des AESH qui ont des salaires de misère. Ainsi, les cotisations sociales – le salaire socialisé – augmentent aussi. Problème résolu.

- **Mettre fin aux inégalités salariales entre femmes et hommes**

Les professeures des écoles les AESH sont majoritairement des femmes. Pourtant, dans la fonction publique d'État, les femmes gagnent 12 % de moins que leurs collègues masculins, à temps de travail équivalent (recours à des temps partiels plus importants, congés maternité, accès à des postes de hiérarchie...).

Cette inégalité est encore plus abyssale pour les AESH. On voit le retard à rattraper et le montant de cotisations sociales supplémentaire que nous pourrions obtenir.

Si les femmes étaient payées (comme le prévoit la loi) comme les hommes, cela ferait rentrer six milliards de cotisations supplémentaires.

- **Mettre fin aux exonérations de cotisations sociales et prendre l'argent où il est :**

Pour celles et ceux qui doutent encore

